



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

**PREMIERE DEMANDE D'ATTRIBUTION du CERTIFICAT de QUALIFICATION
au tir des artifices de divertissement du groupe K4**

Identité du Candidat	
NOM	
Prénom	
Date de naissance	Lieu

Adresse complète du candidat (obligatoirement dans le département des Alpes-Maritimes)	Téléphone
	Portable

Organisme de formation

Date :

Signature du candidat

Observations éventuelles

PIECES A FOURNIR (tout dossier incomplet sera retourné)
✓ Une attestation de fin de stage fournie par un organisme agréé pour la formation au tir des artifices de divertissement du groupe K4
✓ Une appréciation formulée par l'organisme de formation précisant la capacité du demandeur à mettre en œuvre des artifices de divertissement du groupe K4
✓ Un carnet de tirs (le demandeur doit avoir participé à 2 tirs sur une période maximale de 2 ans précédant la demande)